Zeitschrift: Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève

Herausgeber: Société d'histoire et d'archéologie de Genève

Band: 4 (1914-1923)

Heft: 9-10

Rubrik: Mémoires, rapports

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Mémoires, Rapports

présentés à la Société

du 16 novembre 1922 au 3 mai 1923.

914. — *Séance du 16 novembre 1922.*

Auguste Blondel, notice biographique par Edouard FAVRE, président. — Voir, ci-dessus, p. 436.

Les sources de l'histoire moderne et contemporaine aux Archives françaises, par M. Camille PICAVET, professeur à l'Université de Toulouse.

C'est depuis un siècle à peine que les historiens, abandonnant le rôle de simples compilateurs dans lequel ils s'étaient cantonnés jusqu'alors, se sont mis à recourir aux sources et à étudier les documents inédits. Ce mouvement, dû surtout à l'Ecole des Chartes, prend son plein développement à partir de 1870 environ; c'est alors seulement que commence le travail de classification des dépôts d'archives et que se développent les méthodes scientifiques nécessaires au classement des pièces. Aux Archives nationales, à Paris, les pièces sont groupées sous des lettres, correspondant parfois à des séries anciennes. Depuis 1891 il existe, imprimé, un *Etat sommaire*, par série des documents conservés dans ces archives. On connait la richesse de ce dépôt, qui n'est d'ailleurs pas encore complétement exploré. Les Archives du Ministère des affaires étrangères sont divisées en trois rubriques: 1. mémoires et documents concernant la France; 2. mémoires et documents concernant les Etats étrangers; 3. correspondance des chefs d'Etat avec les représentants de la France à l'étranger. Elles sont très intéressantes pour tout ce qui concerne la politique étrangère de la France. Il en existe un inventaire manuscrit. Les Archives du Ministère de la guerre comportent deux sections: 1. les archives historiques; 2. les archives administratives. Les Archives du Ministère de la marine sont d'organisation très récente. On trouve à la Bibliothèque nationale un Département des manuscrits. Son noyau fut la collection des rois de France, enrichi d'achats divers. Les Archives de l'Arsenal, celles de la Chambre des députés, du

Service de santé, de l'Hôtel-Dieu, de la Société d'histoire du protestantisme français possèdent, en des genres différents, des pièces intéressantes.

En province, chaque chef-lieu a des Archives départementales, classées par lettres. Les Archives municipales sont classées de même façon.

915. — *Séance du 30 novembre 1922.*

Théophile Dufour, allocution par M. Edouard FAVRE, président. — Impr., ci-après, p. 499-510.

Les noms de personnes dans la Suisse romande (1re partie), par M. Ernest MURET. — Voir, ci-après, p. 460.

La découverte d'un manuscrit autographe de l'Histoire de Genève de Pierre Perrin, (1632), communication de M. Paul.-E. MARTIN.

En 1913, M. Paul-E. Martin a étudié le manuscrit 62 de la bibliothèque de la Société qui contient une suite de copies de diverses chroniques, mémoires et annales genevoises réunies par Pierre Perrin. Perrin était aussi l'auteur d'une histoire de Genève saisie en 1633 et qui s'arrêtait avec l'année 1632. Cette histoire manuscrite, conservée aux Archives, a été utilisée par Jean-Antoine Gautier et copiée, pour les années 1564 à 1606, par Daniel Leclerc, sur un manuscrit de la Bibliothèque publique (M. h. g. 139 fol. 139-186 ; cf. B. H. G. t. III, p. 353).

Ce manuscrit n'existe plus aux Archives ; l'œuvre de Perrin n'était qu'une compilation ; mais elle n'en offrait pas moins un grand intérêt pour l'étude de l'historiographie genevoise au XVIIe siècle, à cause des sources qu'il utilise, principalement des Mémoires de Simon Goulart, et des indications qu'il pourrait fournir sur les matériaux mis en œuvre par Jacob Spon et Jean-Antoine Gautier. Or, voici qu'un professeur américain, M. Herbert Darling Foster, de Dartmouth College, docteur *honoris causa* de l'Université de Genève, vient de retrouver au British Museum un manuscrit autographe de l'Histoire de Genève de Pierre Perrin. C'est l'Egerton Ms. 1917.

M. Foster a soumis à M. Charles Borgeaud des photographies de 9 folios de ce manuscrit. La comparaison de son écriture avec celle du Ms. 62 de la Société d'histoire, de même qu'avec celle de divers autres échantillons de la calligraphie de Pierre Perrin, ne laisse aucun doute. Il s'agit bien de l'œuvre de Perrin, peut-être bien même du manuscrit disparu des Archives. Quelques lignes des ff. 53, 909, 999 sont des adjonctions de la main de Jacques Godefroy ; selon un procédé que l'on retrouve au manuscrit des Archives, Godefroy a complété ces feuillets en recopiant le titre d'un

chapitre du folio précédent, comme s'il voulait réunir l'ouvrage en fiches ou le livrer à l'impression.

Il reste donc à étudier l'Histoire de Perrin d'après ce manuscrit autographe. Mais M. Foster a tenu à ce que sa découverte soit communiquée à la Société d'histoire de Genève et à ce que ce document puisse être utilisé sans retard par les historiens genevois.

M. Paul-E. MARTIN présente à la Société le volume intitulé : *François de Bonivard, sein Leben und seine Schriften*, par Joseph-Ernst Berghoff (†), (Heidelberg, 1923, in-8 de 360 p.) — Voir *Journal de Genève* du 14 décembre 1922.

916. — *Séance du 14 décembre 1922.*

Les noms de personnes dans la Suisse romande (suite et fin), par M. Ernest MURET. — Impr. dans le *Livre d'Or des familles vaudoises*, Lausanne, 1923, in-8, par MM. Henri Delédevant et Marc Henrioud, p. XX à XXXVII.

L'Histoire des familles de Rovorée et de Rossillion, par le Comte Pierre de VIRY.

Le Comte de Viry communique le résultat de ses recherches concernant certains points de la généalogie de la famille de Rovorée qui doit paraître prochainement dans l'*Armorial nobiliaire de Savoie.*

L'origine de cette famille reste obscure bien que l'on possède sur elle des renseignements remontant au XIe siècle. On pourrait admettre avec vraisemblance, en se basant sur plusieurs actes authentiques, que les Rovorée étaient des cadets d'une race plus puissante, les seigneurs de Faucigny, par exemple, de qui ils ne tenaient, au début, le château de Rovorée que sous la forme d'une occupation précaire. Le nom de Rovorée vint du lieu de séjour, mais le titre de seigneur de Rovorée ne fut pris qu'au XIVe siècle par les Rovorée possesseurs du château situé sur les bords du lac de Genève. Très peu de temps après, le dit château, ruiné par les guerres, était échangé par eux avec le seigneur de Faucigny contre des biens à Mieussy (près Bonneville). Une maison-forte en ce lieu devint le siège d'une nouvelle seigneurie qualifiée de Rovorée, dont le titre fut porté depuis lors par la branche aînée de la famille.

L'étude de la branche des Rovorée, qui posséda le château d'Yvoire conduit M. de Viry à rectifier certaines erreurs et à préciser certains points douteux des travaux parus antérieurement sur cette question, notamment sur la transmission aux derniers membres de cette branche du

nom de Boëge, qui se substitua parfois à celui de Rovorée, et de la seigneurie d'Avully qui fut ensuite vendue à Boniface de Saint Michel.

Enfin, M. de Viry développe, avec quelques détails complémentaires, ses conclusions consignées dans l'*Armorial*, relatives à certaines armoiries portées par plusieurs membres de la famille de Rossillon. Il explique la genèse de cet écusson écartelé où figure, à côté de la croix de Chatillon, la colonne des Colonna transmise aux Chatillon par une alliance Provana, et les clefs du vidomnat de Genève, souvenir de la charge remplie par Provani de Chatillon. Il fait ressortir la nécessité qu'il y a pour le chercheur, nécessité à laquelle il a été conduit lui-même par maintes autres études, de s'isoler des règles absolues de l'héraldique pour trouver, dans des considérations de vanité et d'intérêt, l'explication d'armoiries d'alliances [1].

917. — *Séance du 11 janvier 1923.*

Rapports du président (M. Edouard Favre) et du trésorier (M. William Guex).

Election du Comité : MM. Louis Blondel, président ; Charles Seitz, vice-président ; Georges Foëx, secrétaire ; William Guex, trésorier ; Ernest Chaponnière, bibliothécaire ; Paul-E. Martin ; Fernand Aubert ; Edouard Favre ; Frédéric Gardy.

La date de la traduction française du *Carolus Allobrox*, **de Melchior Goldast, par M. Edouard BURNET.** — Impr. dans la *Revue d'histoire suisse*, 3me année, 1923, p. 123 à 125.

Cyrus, vainqueur de Sardes et de Babylone, par M. Alfred BOISSIER.

Le conférencier montre combien l'assyriologie a fourni de données précieuses pour l'étude de l'effondrement du vieux monde oriental. Sardes, le pilier occidental, s'écroule en 546, sept années avant la chute de Babylone. Le mémoire de H. Gelzer d'Iéna, qui déjà, en 1875, avait mis en valeur les renseignements fournis par les tablettes cunéiformes qui complètent ceux des historiens grecs, garde encore aujourd'hui son importance. Croésus, vaincu par Cyrus, est une des personnalités les plus attachantes de la légende et de l'histoire. La destinée du dernier roi de Babylone,

[1] Voir sa *Note sur les familles Grandson, Salenove et Viry*, dans les *Archives héraldiques suisses*, 1914, p. 179 et suiv.

Nabonide, n'est pas moins tragique, mais il n'a pas eu le privilège d'avoir eu son nom immortalisé par un Bacchylide.

918. — *Séance du 25 janvier 1923.*

Jean Alard, un aventurier du XVIe siècle, commun, de M. Charles-A. ROCH.

Ce sont les diverses péripéties d'une vie faite de continuelles escroqueries, d'aventures étranges, qui tient peut-être beaucoup plus du roman que de la réalité historique, que narre M. Roch. Jean Alard, tourangeau, a vécu à Genève quelques années dans la seconde moitié du XVIe siècle. Comment put-il subitement, de jardinier, devenir familier du roi Eric XIV de Suède, puis son ambassadeur à Venise ? C'est ce que l'on ignore, comme beaucoup d'autres circonstances de la vie d'Alard d'ailleurs. Le roi ayant été détrôné, en 1568, Alard, sans mandat, continue à tenir un rang, emprunte à droite et à gauche, fait des dupes, trouve moyen de se lier à Milan avec le duc de Sessa, au grand dam de l'escarcelle de ce dernier. Enfermé à Naples pour outrages envers le pape Grégoire XIII, il est relaxé ; appelé par le pape lui-même à Rome, il doit quitter subitement cette ville à la suite d'une intrigue avec une jeune fille de qualité. Il passe alors en Provence, est reçu par Melchior de Castellane, par Lesdiguières, puis par Henri de Navarre ! Enfin Alard se rend à la cour de France où Catherine et Henri III le traitent fort bien. Il s'attaque alors aux Suisses ; Antoine de Vienne, seigneur de Clervant, baron de Coppet, une nouvelle proie, et Jean Ternault, un riche négociant, lui servent d'introducteurs auprès du Conseil de Berne. Sur de prétendues créances, dont les justifications se trouvent, comme par hasard, toujours ailleurs que là où il se trouve lui-même, faisant en outre état de son ancien titre d'envoyé de Suède, Alard obtient encore et toujours des avances. Reçu, on le dit au moins, bourgeois de Lucerne, il a l'appui des Petits-Cantons. Mais toute cette vie d'aventures devait avoir une fin : une aussi gigantesque escroquerie devait être découverte ; Alard fut arrêté au cours d'un voyage à Paris et enfermé à la Conciergerie ; il s'y lia avec un comte de Sassy, le gagna à ses plans, obtint d'être relaxé, et revint à Morges. Au moment où il allait reprendre ses voyages fructueux, il fut arrêté à Neuchâtel et enfermé. Au cours de son procès, sentant le sort qui l'attendait, il tenta de s'évader en juillet 1584, et se tua en sautant d'une fenêtre.

La Banque Chrétienne de Genève (1675), par M. J. P. FERRIER. — Impr. dans l'*Almanach paroissial*, 1924, Genève, in-12, p. 55-61.

Uue équipée de fils de famille (1713), par M. J.-P. FERRIER.

C'est un simple fait divers de la Genève du XVIIIe siècle qui a fait l'objet de cette communication ; il s'agit d'une équipée après boire de quatre jeunes patriciens genevois, qui après avoir, par les rues de la ville, rossé divers bourgeois et maîtres des basses œuvres, allèrent jusqu'à blesser grièvement deux femmes qui rentraient tardivement de leur travail. Les dépositions des témoins, les interrogatoires des inculpés permirent de reconstituer en détail ces événements insignifiants en eux-mêmes, mais intéressants comme tableau de mœurs de la Genève d'autrefois.

La date de naissance du syndic Jean Favre (1556-1621), par M. Edouard FAVRE.

Dans son mémoire *Gaspard Favre et sa donation aux fugitifs (1556)*, paru dans M. D. G., t. XXXI, 2me livr., 1909, p. 207-340, M. Edouard Favre ne précise pas la date de naissance de Jean, fils posthume de Gaspard Favre. Dès lors, M. Favre a trouvé dans le registre des baptêmes du temple de la Madeleine, à la date du 28 décembre 1556, cette mention : « Ce lundy 28 dud. moys a esté baptizé Jehan filz de feu Gaspard Le Faure et de Loyse sa relaissée. Présenté par Loys Du Four ». Ce dernier était un oncle de la veuve de Gaspard Favre. Cette date avait échappé à M. Favre parce qu'au répertoire des baptêmes, établi par ordre alphabétique des noms de familles, ce baptême figurait sous « Le Faure ».

919. — *Séance du 8 février 1923.*

Les origines du territoire des Franchises genevoises, par M. Louis BLONDEL. — Impr., ci-après, p. 473-486.

Bâcle, un ami de Jean-Jacques Rousseau, par M. Paul-E. MARTIN. — Impr. dans le *Journal de Carouge*, des 14 avril et 16 juin 1923; tirage à part, Alex. Jullien, Genève, 1923, in-8 de 29 p. avec 1 plan et 2 gravures.

Monnaies obsidionales allemandes et autrichiennes de guerre, présentées par M. Henri DENKINGER.

920. — *Séance du 22 février 1923.*

Les Juifs à Carouge, dans la région de Genève et du Léman, par M. Ernest GINSBURGER. — Impr. sous le titre *Histoire des juifs de Carouge, juifs du Léman et de Genève*, dans la *Revue des Etudes juives*, t. LXXV, 1922, p. 119-140, t. LXXVI, 1923, p. 7-37 et 146-164.

921. — *Séance du 8 mars 1923, au Musée d'art et d'histoire.*

Une visite des nouvelles fouilles de Pompéi, avec projections lumineuses, par M. André OLTRAMARE.

Le conférencier rend compte des principales découvertes faites dans la cité campanienne, de 1912 à 1922. Il s'agit de la mise au jour de la partie orientale de la voie de l'Abondance. Sur environ 350 mètres, l'archéologue Spinazzola a fait déblayer toutes les façades et fouiller quatre assez vastes groupes de maisons. La méthode des recherches est fort différente de celle de Fiorelli, qui faisait creuser très vite mais sans précautions.

La prudente lenteur des travaux a permis de conserver les fresques des façades et le premier étage de quelques demeures. Comme presque tous les objets découverts sont laissés en place, la résurrection est extraordinaire et d'innombrables comparaisons s'imposent entre la vie des anciens habitants et les mœurs actuelles de Naples. Dans la rue commerçante, sur laquelle on a concentré tous les travaux, on trouve peu d'édifices publics. Spinazzola considère comme un arsenal un vaste local avec décoration militaire. M. Oltramare a émis quelques doutes sur cette explication et préférerait y voir la salle de réunion d'une association d'anciens soldats.

Le rapprochement de certaines inscriptions et de quelques fresques a permis au conférencier d'exposer quelques considérations inédites sur l'antagonisme politique, persistant encore sous l'empire, entre Pompéiens autochtones et descendants de colons romains ou d'autres immigrés. Ces derniers prennent pour devise électorale : « Arma virumque cano » ou font peindre un Enée à côté de leur porte. Les autres restent fidèles aux symboles traditionnels de leurs corporations et proclament : « Non arma virumque cano ». C'est là un des rares indices que l'on ait conservé sur la survivance tardive d'un nationalisme régional dans une colonie romaine d'Italie.

Souterrains et galeries de mines à Genève, avec projections lumineuses, par M. Louis BLONDEL. — Impr., ci-après, p. 487-496.

922. — *Séance du 22 mars 1923.*

La génétique contemporaine dans ses rapports avec les recherches historiques, une science nouvelle, avec projections lumineuses, par M. Arnold PICTET. — Voir sa *Notice sur les applications pratiques des lois de l'hérédité* (Genève, 1922, in-8 de 23 p.), et *Rapport sur la fondation à Genève d'un Institut de génétique et d'eugénétique*, par R. Chodat (Genève, 1922, in-8 de 16 p.).

923. — *Séance du 12 avril 1923.*

Les deux mariages d'Etienne Delorme (1781-1782), par M. E. L. BURNET.

Etienne Delorme, une des victimes du Tribunal révolutionnaire de 1794, avait fait des promesses de mariage à une veuve Jaquin, qu'il avait rendue enceinte, puis, lorsqu'il ne restait plus que la bénédiction nuptiale à recevoir, avait été en Alsace épouser une autre femme. Il s'ensuivit un procès qui se termina par l'annulation du mariage alsacien et par l'ordre donné à Delorme de régulariser son mariage avec la veuve Jaquin en l'épousant « en face d'église ». Delorme ayant, par trois fois, fait défaut au jour fixé par la cérémonie, le Conseil de sa propre autorité, le déclara marié sans qu'il eût passé devant le pasteur. Ce procès, assez scandaleux, met en lumière diverses particularités de l'ancienne législation genevoise en matière matrimoniale, le caractère indissoluble des promesses de mariage, régulièrement faites, par exemple. Il prouve en outre que le mariage était considéré essentiellement comme un contrat civil, malgré les formes religieuses dont il était entouré, puisqu'il pouvait à la rigueur se passer de ces formes. M. Burnet recherche ensuite comment le gouvernement se comportait à l'égard des mariages irréguliers contractés à l'étranger par des Genevois. En rapprochant le cas de Delorme d'autres cas de la même époque, il arrive à la conclusion que les autorités genevoises n'avaient et ne voulaient avoir sur ce point aucune règle fixe. Elles décidaient chaque fois, suivant les exigences du cas, cassant ces mariages lorsqu'il y avait de bonnes raisons pour le faire, reconnaissant leur validité lorsque cette solution paraissait préférable.

Les aveugles à Genève, du XVe au XIXe siècle, par M. J. J. MONNIER.

Les documents sur l'histoire de Genève ne donnent que peu de renseignements sur les aveugles résidant jadis dans notre ville.

Les Conseils de l'ancienne République n'ont promulgué aucun édit les concernant. Peut-être les aveugles étaient-ils peu nombreux dans l'ancienne cité. Nos archives hospitalières, encore peu explorées, pourront fournir de plus amples renseignements sur leur situation. Au moyen âge, les aveugles nécessiteux de notre cité furent sans doute secourus par les fondations religieuses et charitables qui existaient à Genève avant la Réforme et qui se fondirent dans l'Hôpital général créé en 1535. On trouve les noms de quelques aveugles dans les registres publiés du Petit Conseil et dans l'étude du Dr Léon Gautier sur les débuts de l'Hôpital général. Cet établissement, devenu l'Hospice général en 1869, fut en effet le seul, autrefois

comme aujourd'hui, qui s'occupât officiellement des aveugles genevois. Aucune œuvre ne leur fut spécialement consacrée à Genève avant la fondation de l'Association romande pour le bien des aveugles, en 1901.

M. Monnier cite trois Genevois connus qui furent prématurément privés de la vue : Esther Elisabeth de Waldkirch (1660-1728) descendait d'une famille schaffhousoise dont une branche reçut la bourgeoisie de Genève en 1683. Elle perdit la vue, presque à sa naissance, par l'imprudence de sa nourrice. Elle se fit remarquer par sa connaissance des langues, de la musique, de la théologie, de la philosophie, et fit l'étonnement du révérend écossais G. Burnet, qui la rencontra à Genève en 1685 et parle d'elle avec admiration dans ses *Lettres de Suisse et d'Italie*. Elisabeth de Waldkirch pouvait écrire lisiblement en diverses langues et avait imaginé, pour la lecture, un système de caractères sur bois en relief. La branche genevoise des Waldkirch s'éteignit à la fin du XVIIIe siècle en la personne de son neveu, le pasteur Joël-Henri (1704-1795).

François Huber (1750-1831) est universellement connu comme naturaliste. Les Huber, comme les Waldkirch, étaient originaires de Schaffhouse, où leurs familles sont encore représentées. La branche genevoise reçut la bourgeoisie en 1654 et ses descendants se distinguèrent pendant plus de deux siècles comme savants, artistes, lettrés, théologiens ou militaires, ainsi que par leurs relations intellectuelles à l'étranger ; elle s'éteignit à notre époque avec les enfants du colonel Huber-Saladin, neveu de François. Ce dernier perdit la vue dans sa dix-septième année, ce qui ne l'empêcha pas d'entreprendre, avec l'aide de son intelligent domestique Burnens, puis de sa femme Marie-Aimée Lullin et de son fils Pierre Huber, l'investigateur des fourmis, des recherches du plus haut intérêt scientifique sur les mœurs des abeilles, dont la deuxième édition fut publiée en 1814 et complétée en 1897 par Edouard Bertrand. Huber fut nommé, en 1813, correspondant de l'Académie des Sciences de Paris.

L'abbé Xavier Dufresne (1848-1900), originaire d'Hermance, perdit la vue au cours de ses études théologiques ; il les acheva à Rome où il reçut le doctorat en théologie au collège Saint-Thomas. Grâce à une autorisation spéciale du pape Léon XIII, il put quoique aveugle recevoir l'ordination sacerdotale en 1880. Il se distingua comme orateur de la chaire et directeur ecclésiastique.

924. — *Séance du 26 avril 1923.*

Magistrats genevois à la cour de Louis XV (1738), par M. J. P. FERRIER.

La médiation du roi de France et des cantons alliés de Berne et Zurich ayant rétabli la paix civile à Genève, le Petit Conseil décida d'envoyer une députation au roi Louis XV pour le remercier de ses bons offices. Cette députation, composée du syndic Du Pan, de l'ancien syndic Buisson, du conseiller Mussard et de Thellusson, ministre de la République à la Cour de Versailles, séjourna quelques semaines à Paris et reçut un accueil particulièrement aimable, non seulement du roi et de la reine, mais encore de tous les grands personnages de la Cour, notamment du Cardinal de Fleury, du duc de Bourbon, du marquis de Lautrec, du duc de Gesvres et des ambassadeurs à Paris des puissances protestantes. M. Ferrier a fait le récit de cette mission, en se servant de la correspondance inédite de Thellusson et des rapports manuscrits des envoyés qui figurent aux Archives d'Etat de Genève.

Lettre de Charles III, duc de Savoie, datée de Thonon, 22 août (1519) et adressée aux avoyers et conseillers de Berne, commun. par M. Victor Van BERCHEM.

Cette lettre, écrite la veille de l'exécution de Philibert Berthelier, a été retrouvée par MM. Emile Rivoire et van Berchem dans un volume des Archives d'Etat de Berne *(Unnütze Papiere*, vol. 57, n. 216) ; elle complète le dossier réuni par Théophile Dufour dans les notes du tome VIII des *Registres du Conseil* (p. 341, n. 4, 342, n. I, etc.). Le duc cherche à justifier d'avance le meurtre judiciaire qui allait se commettre ; il mentionne une démarche faite auprès de l'évêque, à La Roche, par « les gens de bien » de la ville, attribuant ainsi aux Genevois eux-mêmes l'initiative des mesures en cours d'exécution contre le parti des Eidgnots.

Le sort de la dépouille mortelle de Philibert Berthelier, à propos d'un passage des Registres du Conseil du 27 août 1521, par M. Victor van BERCHEM. — Impr. dans *Registres du Conseil de Genève*, t. IX, p. 103, n. I.

925. — *Séance du 3 mai 1923, à la Salle Centrale, place de la Madeleine.*

Notes sur la musique à Genève au XVIIIe siècle ; Gaspard Fritz, violoniste et compositeur genevois (1716-1783), par M. Charles-A. ROCH. — Cette communication a été suivie de l'audition de quelques œuvres de Fritz, exécutées, pour la première fois, par un groupe d'amateurs, sous la direction de M. Emile AMOUDRUZ. — Paraîtra incessamment dans une publication sur quelques artistes genevois.